



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# **STAGE EN MILIEU PROFESSIONNEL ET ÉPREUVE U61 - BTS TP**

Carole FABRE

# Annexe V.2 du référentiel

**Deux stages**  
prévus au  
référentiel  
pour les  
étudiants sous  
statut scolaire.

- Un premier stage de « **sensibilisation à la réalité des chantiers de travaux publics** » :
  - Objectif : découvrir la **réalité des chantiers de travaux publics**, de la préparation à l'exécution : c'est à dire appréhender l'environnement professionnel des entreprises de TP, les fonctions et métiers susceptibles d'être rencontrés par le titulaire du BTS TP.
  - Durée : **1 à 2** semaines continues ou réparties sur plusieurs semaines
  - Période : **premier trimestre** de la **première année** de formation
  - Pour qui ? : **tous les étudiants** , particulièrement à ceux n'ayant jamais effectué de période en entreprise dans le domaine des travaux publics.
  - Sous quelle forme :
    - Période en entreprise
    - Journées banalisées dédiées à des visites de chantier, des conférences...

## Annexe V.2 du référentiel

- Un second stage permettant l' « **analyse de l'encadrement d'un projet** » :
- Objectif : observer et mobiliser les compétences liées aux activités de réalisation et de conception des ouvrages de travaux publics comme :
    - Mise en œuvre des moyens de conception, de production, et de contrôle particuliers de tout ou partie d'ouvrages
    - Utilisation des systèmes de gestion, d'ordonnancement et de suivi de réalisation
    - Mise en œuvre des PAQ, de la gestion des ressources humaines (management), des plans de formation,
    - Respect des politiques de prévention des risques, d'amélioration de la sécurité, de développement durable.
  - Durée : **6 à 8** semaines consécutives (minimum 6 semaines consécutives ou non)
  - Période : **fin de la première année** de formation
  - Pour qui ? : **tous les étudiants**
  - **Secteurs d'activités** (obligatoires pour tous les candidats) : activités du domaine **des travaux publics** (travaux routiers, terrassements, Réseaux secs ou humides, ouvrages d'art et équipement industriel, travaux souterrains, voies ferrées, travaux maritime et fluvial).

Les objectifs de ce second stage **correspondent également aux objectifs pédagogiques des apprentis et de la FC**

## Annexe V.2 du référentiel

- Un second stage permettant l' « analyse de l'encadrement d'un projet »

**Pour tous les  
candidats  
(scolaires,  
apprentis, FC)**

**Remarque importante** : Quel que soit le stage réalisé, il devra **permettre une confrontation minimale aux problématiques de conduite des chantiers de travaux publics.**

Quel que soit le contexte professionnel, **le stage ou l'apprentissage doit obligatoirement inclure une période de présence sur chantier** permettant d'évaluer les **compétences de l'épreuve U61.**

**Durée minimale de stage sur chantier : DEUX SEMAINES.**

# ÉPREUVE U61

## C1 – MANAGER LE PROJET

- C1-1 : Communiquer à l'écrit et à l'oral
- C1-2 : Collaborer et encadrer la réalisation des travaux
- C1-3 : Analyser, prévenir et gérer les risques pour la santé et la sécurité
- C1-4 : Analyser les enjeux et les processus liés au développement durable
- C1-5 : Analyser les enjeux et les procédures de la qualité
- C1-6 : Analyser la gestion du planning et du budget de chantier
- C1-7 : Analyser la livraison des ouvrages.

## Savoirs

- Communication technique
- Management
- Santé et sécurité au travail
  
- Développement durable
  
- Qualité
  
- Ressources et planification
- Procédures et environnements administratifs et réglementaires
- Gestion numérique de l'opération

# ÉPREUVE U61– Centre habilité aux CCF

**2 CCF**

## CCF 1<sup>ère</sup> situation

**En entreprise**, pendant le stage

**En co-évaluation avec le tuteur  
d'entreprise**

**Grille de notation dans la circulaire  
nationale N-1**

Compétences **définies dans le référentiel**

**Fin de première année**, au même moment  
pour tous les candidats (avant la fin de la  
période de stage des candidats scolaires) :

- 3 dernières semaines de stage  
(candidat scolaire)
- Fin du second semestre des apprentis  
ou alternants

## CCF 2<sup>ème</sup> situation

**Épreuve orale de 40 minutes**

**Jury** : Professeur STI + professionnel

**Grille de notation** dans la **circulaire**

Compétences **définies dans le référentiel**

**Support** : mémoire technique de 40 pages

**Entre le mois de novembre et de mai de  
la seconde année**

Dossier d'évaluation archivé pouvant être  
communiqué aux autorités académiques  
pour reformulation de la note.

Harmonisation par regroupement  
interacadémique.

# ÉPREUVE U61- contrôle ponctuel

**Mêmes  
objectifs  
que le  
CCF**

## Épreuve orale

**Épreuve orale de 40 minutes**

**Jury** : 2 Professeurs STI de BTS TP + professionnel

**Grille de notation** dans la circulaire

Compétences **définies dans le référentiel**

**Support** : mémoire technique de 40 pages

**Date fixée par la circulaire nationale en seconde année**